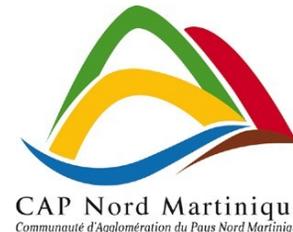


SEMINAIRE TRAME VERTE ET BLEUE

Cahier de recommandations pour la valorisation et l'intégration architecturale et paysagère des zones urbaines

Présenté par : Charlène GUERIDON

SÉMINAIRE & ATELIER :
QUELLE TRAME VERTE
ET BLEUE DANS
LES DOCUMENTS
D'URBANISME ?



Présentation de la mission

= étude connexe à la révision du SCOT ayant pour vocation première de favoriser la prise en compte du cadre paysager, architectural et urbain dans les projets d'aménagement en cours ou futur.

- S'adresse à toute personne qui a un projet de construction, réhabilitation, extension de bâtiment ou de modification de façade, de clôture. Il constitue un document d'information, de sensibilisation et de conseil qui définit des principes généraux de réalisation d'opérations de construction et d'aménagement. Il précisera un ensemble de principes d'aménagement, donnera des orientations, conseils et recommandations, concernant l'aspect architectural et paysager des projets d'aménagement.
- Buts:
 - formuler des objectifs et orientations de qualité paysagère qui seront intégrés au SCOT révisé afin de contribuer durablement à la valorisation des éléments constitutifs de l'armature territoriale de l'ensemble du territoire du Nord,
 - aider chacun à développer son projet d'aménagement et de construction ou à entretenir et pérenniser son patrimoine, en favorisant des choix de conception et de constructions pérennes et appropriés au caractère du lieu
 - valoriser la trame verte et bleue
 - prôner le retour de la nature en ville.



OBJECTIFS

- > **TRADUIRE LES RECOMMANDATIONS** PROPOSÉES DANS LE DOCUMENT D'ORIENTATIONS DU **SCOT**
- > **CRÉER UN GUIDE COMMUN POUR L'AMÉNAGEMENT** AU SEIN DES PLU (plan de zonage, OAP, règlement)
- > TRAVAILLER À CONSERVER, VALORISER OU RENFORCER **L'IDENTITÉ** PAYSAGÈRE, ARCHITECTURALE, ET URBAINE DE CHAQUE UNITÉ DE PAYSAGE **DU NORD DE LA MARTINIQUE** ET DE **RÉFLÉCHIR À SON ÉVOLUTION.**

1. LES DIAGNOSTICS COMMUNAUX :

La carte sensible	Les grandes composantes paysagères
L'évolution historique	Le contexte réglementaire
L'analyse morphologique	L'analyse urbaine
Le cadre architectural	Le traitement des limites
La végétation	Les zones commerciales
La synthèse	

2. LES CAHIERS DE RECOMMANDATIONS COMMUNAUX :

Recommandations communales	Recommandations urbanistiques
Recommandations architecturales	Recommandations paysagères et environnementales
Recommandations sur les aménagements à vocation commerciale	

⇒ **LE TERRITOIRE DE CAP NORD MARTINIQUE : un corpus commun pour l'ensemble des 18 communes, décliné par bassin de vie**

Le grand paysage	La trame verte et bleue
L'histoire des transformations	La population
Les objectifs du SCoT et du PLH	Les Plans de Prévention des Risques

Définitions
d'enjeux
spécifiques aux
pénétrantes
vertes et bleues
dans les
diagnostics et les
cahiers de
recommandations

La dimension paysagère et environnementale : une
thématique majeure de ces cahiers de
recommandations.

Thèmes abordés :

- Rapport du bâti au grand paysage
- Rapport à l'espace public et place du végétal
- Gestion de l'eau et topographie
- Traitement des limites
- Aménagement des jardins collectifs et individuels

Objectifs intrinsèques des cahiers:

- Préservation et valorisation des milieux naturels
- création, maintien de continuum écologiques au sein des unités urbaines
- Renforcement de la TVB des communes et du territoire Nord Martinique

Premières perceptions du Grand Territoire ✕ CARTE SENSIBLE

SECTEUR CENTRE ATLANTIQUE

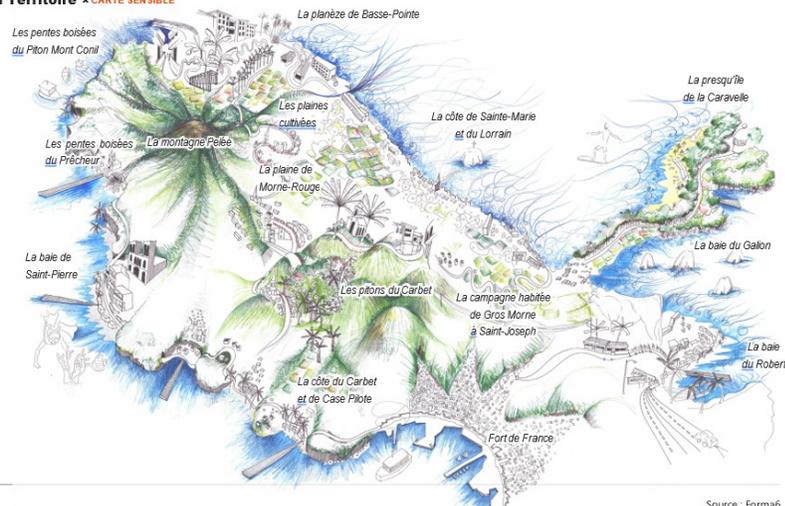
- 01. Le Robert
- 02. La Trinité
- 03. Gros Morne
- 04. Sainte-Marie

SECTEUR NORD CARAIBES

- 05. Case Pilote
- 06. Bellefontaine
- 07. Le Carbet
- 08. Le Morne Vert
- 09. Fond-Saint-Denis
- 10. Le Morne Rouge
- 11. Saint-Pierre
- 012. Le Précheur

SECTEUR NORD ATLANTIQUE

- 13. Grand Rivière
- 14. Macouba
- 15. Basse-Pointe
- 16. L'Ajoupa Bouillon
- 17. Le Lorrain
- 18. Marigot



Source : Forma6

Différentes déclinaisons de cette thématique

A) A l'échelle du territoire Nord Martinique

Les unités paysagères du Nord de la Martinique

Contraste côte Caraïbes / Atlantique

- à l'Est, une mer agitée, soumise aux alizés et ses vagues qui se "cassent" sur les falaises
- à l'Ouest, une mer des Caraïbes plus calme, aux fonds peu profonds et sa côte sableuse.
- En partie centrale, la Pelée et les Pitons du Carbet

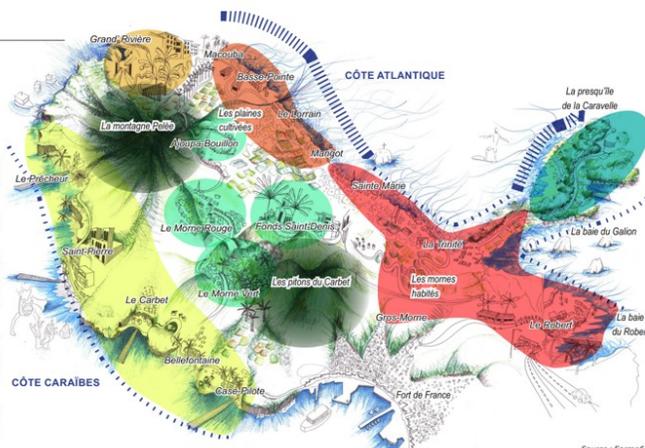
Côté Est : de petits villages de pêcheurs aux creux des ravines avec leurs cases typiques en bois à l'interface entre la mer des Caraïbes et les pentes abruptes de la Pelée

Tout au Nord : le village de Grand Rivière au cœur d'une végétation luxuriante et aux ruelles étroites.

Côté Atlantique Nord : une succession de bourgs perchés au-dessus de la mer, marqués par une urbanisation linéaire le long de la nationale et entrecoupés de grandes plaines cultivées de bananes et de canne à sucre.

Côté Centre Atlantique : des centres historiques en contrebas de la nationale, ouverts sur l'Atlantique dans des baies aux eaux peu profondes, de part et d'autre de la Caravelle et qui s'étendent très largement dans les mornes

Dans les terres : des bourgs enclavés dans la forêt luxuriante des Pitons du Carbet ou sur des lignes de crête au pied de la Pelée, offrant de magnifiques points de vue.



Source : Forma6

Diagnostic

03 • le secteur Nord-Caraïbes • 010 Le Morne-Rouge

Les grandes composantes paysagères • POINTS DE VUE

CONSTAT

Le bourg, situé en promontoire, offre une multitude de points de vue sur la vallée, la montagne Pelée et les Pitons du Carbet.

ENJEUX

> Mettre en valeur ces points de vue, notamment depuis la place du Bourg (belvédère, etc.).



Vue sur le plateau du centre bourg

Source : CAP Nord Martinique



Vue sur le centre bourg et les Pitons

Source : KayKarayib, www.martinique.org



Vue sur la vallée en contrebas du Bourg de Morne-Rouge et la Montagne Pelée en surplomb depuis l'espace J. Catayée



Vue sur la ravine Notre-Dame-de-Lourdes

b) À l'échelle communale

Définition du Grand paysage communal et de la Trame Verte et Bleue existante

Diagnostic

03 • le secteur Nord-Caraïbes • 010 Le Morne-Rouge

Les grandes composantes paysagères

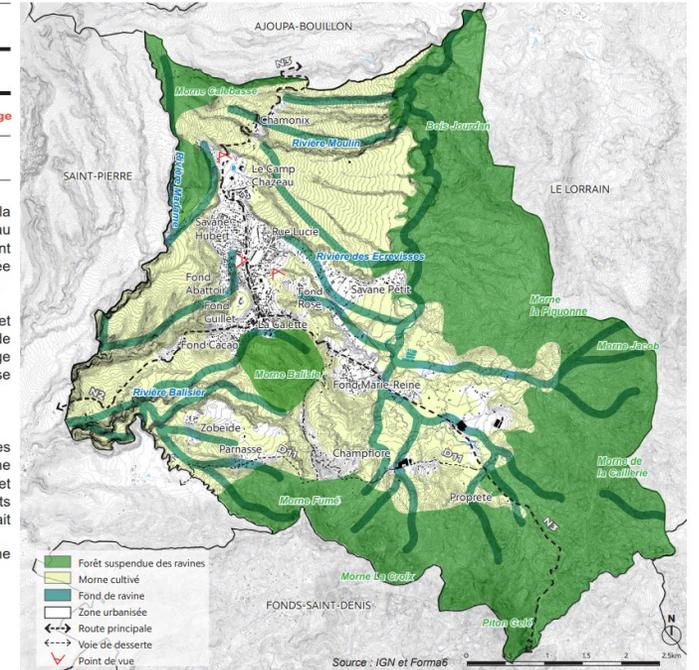
CONSTAT

Le bourg de la commune, situé au pied de la montagne Pelée, s'est développé sur un plateau relativement plat, le long d'une ligne de crête, offrant ainsi de larges panoramas sur la Montagne Pelée au Nord et les mornes et Pitons à l'Est et au Sud.

Ce plateau, entaillé par des ravines, permet également le développement de bananeraies et de cultures maraichères qui caractérisent le paysage communal, mais qui, au fil du temps, tendent à se substituer à cause d'un mitage important.

ENJEUX

> Une situation d'interface entre les deux grandes entités du Nord de la Martinique (la Montagne Pelée et les Pitons du Carbet) et la côte Est et Ouest, à renforcer et à mettre en valeur : points de vue exceptionnels, accès, mise en lien, attrait touristique, etc.
> Des terres cultivables à préserver face à une urbanisation se répandant sur le plateau.



DIAGNOSTIC

03 × les thématiques

Le rapport du bâti au Grand Paysage

Définition du Bâti dans le paysage communal

> DES TRANSITIONS AVEC LE PAYSAGE AGRICOLE PARFOIS PEU PERCEPTIBLES

ENJEUX

>> PRENDRE EN COMPTE LA SILHOUETTE URBAINE DE CHAQUE COMMUNE

>> CRÉER DES LISIÈRES URBAINES EN LIEN AVEC LE PAYSAGE AGRICOLE



Une lisière agricole peu perceptible



Une silhouette urbaine identifiable

c) A l'échelle infracommunale

Prône un retour de la nature en ville (eau et végétation)

Objectif: Repenser la place de la nature en ville (pénétrantes vertes, plantations d'arbres, lien avec la mer, les rivières, etc)

Juillet 2020

04 * Recommandations paysagères et environnementales

Espace public

OBJECTIFS

Instaurer une politique de l'arbre en ville

Faire de l'arbre un élément de patrimoine urbain pour son rôle esthétique, climatique et social

Identifier

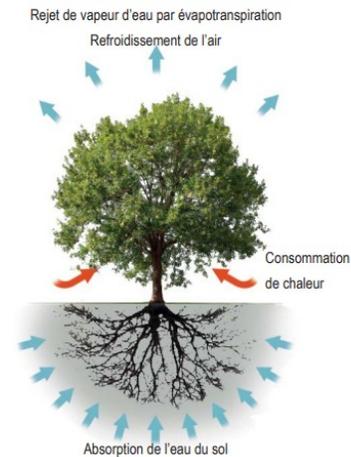
Identifier les places et rues à valoriser comme site de plantations sur le territoire public communal.
Choisir les essences adaptées à la situation en se référant au Guide de Valorisation des Plantes Locales aux Antilles (édité par la DEAL Martinique).

Favoriser

Créer les conditions optimales pour le développement de l'arbre, en :

- favorisant l'infiltration de l'eau pluviale,
- créant des fosses de plantation adaptées,
- protégeant les pieds d'arbres.

> rôle de l'arbre en milieu urbain



Place bordant la rue Bouille. à Saint-Pierre



Place ombragée de l'église Notre Dame à Sainte-Anne

Des recommandations concernant l'espace privé

04 × Recommandations paysagères et environnementales

Jardins privés

OBJECTIFS

Retrouver l'essence des jardins créoles

Favoriser

Favoriser la création de jardins créoles en plantant des variétés végétales productives dans les espaces publics (jardins, parcs, squares, places, etc.) ou privés (cœur d'îlot ou parc de résidence collective).

Conseiller la mise en place d'une palette végétale caractéristique des jardins créoles auprès des particuliers.

Valoriser et gérer

Assurer une gestion spécifique des jardins créoles dans les espaces publics : taille, entretien, formations du personnel. Mettre en place une signalisation spécifique pour identifier les plantes et leurs utilisations dans la culture traditionnelle créole.

Le jardin créole est un espace où l'on cultive de nombreuses variétés anciennes et rustiques, en association les unes avec les autres. Il s'agit d'un jardin familial et nourricier qui contribue à préserver la biodiversité. Ces productions vivrières sont de plus en plus valorisées sur les marchés mais aussi auprès d'entreprises locales de transformation.

Les jardins créoles sont des niches écologiques qui servent de gardes manger, de pharmacie et de réservoirs à la biodiversité.

Les chercheurs de l'INRA étudient l'intérêt technique des jardins créoles. Le jardin créole peut apparaître comme une valeur socio-culturelle.

source Chambre de l'Agriculture de Guadeloupe



Jardin créole, Ajoupa Bouillon



Quelques productions caractéristiques du jardin créole : banane, ananas, mangue, goyave, ignames, ka manioc, patate douce, haricot, pois, taro, canne à sucre, maïs, aubergine, concombre, tomate, piment, cannelle, citronnelle, plantain, etc. et des plantes ornementales, héliconia, hibiscus, flamboyant, etc.

04 - Recommandations paysagères et environnementales

Les espaces verts collectifs

OBJECTIFS

Qualifier les espaces collectifs

Constat

La qualité des espaces extérieurs des secteurs d'habitat collectifs est dépendante de :

- la surface de pleine terre disponible,
- la place occupée par les surfaces de stationnement.

Recommandations

- Favoriser la diminution des surfaces imperméabilisées inutilisées par des opérations de décrouitage des enrobés.
- Favoriser la création de zones d'infiltration des eaux pluviales pour limiter la création des réseaux de collecte et limiter l'érosion.
- Favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes pour bénéficier des effets positifs de régulation thermique de la végétation et agir sur l'intégration paysagère des bâtiments.
- Favoriser la mise en place d'usages collectifs dans les espaces communs par la création de jardins vivriers, d'aménagements de loisirs et de convivialité pour faciliter la création de lien social.

> Revenir sur les surfaces imperméables inutilisées



Le décrouitage d'espaces enrobés inutilisés permet de retrouver une fonction à des espaces délaissés
Référence : Jardin Voisin, Ivry-sur-Seine (94), Atelier Coloco.

> Infiltrer les eaux pluviales



Les bassins d'infiltration des eaux pluviales diversifie le paysage de la parcelle.
Référence : Lycée, St Benoît, La Réunion, LAB La Réunion

> Végétaliser les cœurs et les abords d'îlot



En grandissant la végétation va apporter de la fraîcheur au cœur d'îlot.
Référence : Ilet du Centre, St Pierre, La Réunion, LAB La Réunion

> Multiplier les usages des espaces extérieurs



Les jardins partagés créent du lien social au sein des quartiers d'habitat collectif
Référence : jardins partagés Auguste Le noir, Paris 14e

Des recommandations concernant l'espace public au sein des logements collectifs et la place de la nature

= nécessité de reconnecter ces espaces à leur milieu

⇒ Enjeux:

-Permettre une ré-appropriation des espaces verts privés collectifs

-Réaffirmer la culture des jardins au sein de l'habitat collectif et proposer aux habitants des jardins partagés ou potagers, des jeux, etc



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique



SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

CAP NORD

Merci de votre attention